



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53740>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-53740**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-9330

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SOLIDEO

Correspondant : M. Juridique et des Achats Direction, SOLIDEO

Adresse : 18, rue de Londres, 75009 Paris

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Prestations d'interprétariat et de traduction de documents/supports de communication pour les besoins de la SOLIDEO

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : FLUENT PLANET

Adresse : 3 avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Baroeul

Montant (H.T.) : 35668.40 euros

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 13/05/2025

Nombre total d'offres reçues : 6

Autres informations : I. L'accord-cadre a été notifié pour un montant minimum de 15000euro(s) HT et maximum de 70000euro(s) HT sur toute sa durée d'exécution (36 mois reconductions comprises). Le montant indiqué de 35668,40euro(s) HT est un montant estimé sur toute sa durée d'exécution (36 mois reconductions comprises) II. Les voies de recours contre la présente consultation sont les suivantes : - référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivant), qui peut être exercé dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat (CJA article L 551-13 et suivants) ; - le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne" qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris - 7 rue de Jouy - 75004 Paris III. Les documents de la procédure et du marché sont consultables dans la limite des avis constants de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Demande préalable à l'adresse : marches.publics@ouvrages-olympiques.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2025